

Communiqué de presse

Paris, le 4 mai 2023

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois s'engage avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour un prêt à impact "Arkéa PACT" de 5,7 M€

Pleinement engagé en faveur de la préservation de la ressource en eau, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois franchit une nouvelle étape dans le renforcement de sa démarche RSE en souscrivant à un prêt à impact « Arkéa PACT » de 5,7 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels, la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée au financement des entreprises, des institutionnels et des professionnels de l'immobilier.

Le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois porte la politique de l'eau sur son territoire et détermine les enjeux et orientations du service de l'eau potable et de l'eau industrielle. Il mène des actions de sensibilisation auprès des habitants. Objectifs : les inciter à adopter les bons gestes au quotidien et les encourager à faire de l'eau du robinet leur eau de boisson. L'eau distribuée est une eau de qualité puisée dans les nappes phréatiques des monts de l'Audomarois à plusieurs dizaines de kilomètres du littoral Dunkerquois.

Le volet industriel n'est pas en reste avec l'eau brute prélevée au canal de Bourbourg et consommée par les 14 industries les plus importantes du site du Grand Port Maritime de Dunkerque. Le réseau d'eau industrielle du Dunkerquois se place au second rang des services d'eau de ce type en France.

Si l'Eau du Dunkerquois se classe parmi les services les plus performants au niveau national avec un taux de rendement de ses réseaux de distribution de 91%, ce niveau d'exigence est repensé chaque année pour aller rechercher des solutions innovantes afin d'économiser la ressource en eau potable tout en garantissant la disponibilité et la qualité en continu. Chaque année, près de 4 M€ sont ainsi investis pour entretenir et améliorer le réseau.

Pour optimiser le service et permettre aux usagers le suivi de leurs consommations, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois s'est engagé dans un projet ambitieux, couplant une unité d'adoucissement collectif de l'eau potable et l'installation de compteurs intelligents, financé partiellement par un prêt à impact « Arkéa PACT » de 5,7 M€ en plus des 5 M€ de prêt classique également consentis par Arkéa Banque E&I pour boucler le budget global du projet.

Ces projets majeurs portés par le territoire Dunkerquois se veulent résolument vertueux puisqu'ils permettront pour les usagers :

- D'être alerté en cas de surconsommation ou de fuites d'eau
- de diminuer l'utilisation de produits de traitement du calcaire

- d'allonger la durée de vie des appareils électroménagers
- de réduire la consommation d'eau en bouteilles

Louis Ammeux, responsable de clientèle institutionnelle Hauts-de-France chez Arkéa Banque E&I explique : « *L'innovation que représente notre dispositif « Arkéa PACT » a fait écho aux ambitions extra-financières du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Avec ce crédit à impact, nous souhaitons accompagner le syndicat dans la poursuite de ses objectifs en matière de stratégie environnementale et sociétale et contribuer, dans le même temps, à l'amélioration de l'offre de l'eau potable du territoire. Ainsi, la banque démontre une nouvelle fois sa singularité et la force de son positionnement pour encourager la transition énergétique de ses clients au sein des territoires. »*

Bertrand Ringot Président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois ajoute : « *Dunkerque a été retenue par la Commission Européenne pour être l'une des 100 villes climatiquement neutres en 2030 et nous sommes fiers de contribuer à la transition du territoire portée par la Communauté Urbaine de Dunkerque. En tant qu'acteur engagé sur son territoire, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois va pouvoir, grâce à ce prêt à impact, poursuivre sa mission d'apporter une réponse adaptée, qualitative et pérenne en matière de transition du territoire et de service optimisé. »*

Le prêt à impact « Arkéa PACT » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 2 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « Arkéa PACT » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « Arkéa PACT » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque.

Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu près de 200 acteurs économiques publics et privés pour un total de 1 Md€.

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

[Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels](#) est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

A propos du Syndicat de L'Eau du Dunkerquois

Le Syndicat de l'eau du Dunkerquois rassemble 29 communes (17 communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque, 6 communes de la Communauté de Communes des Hauts de Flandres et 6 communes de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres), il porte la politique de l'eau sur le territoire et détermine les enjeux et orientations du Service de l'eau potable et industrielle.

Contacts presse :

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Lucie Lelong - lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57

Syndicat de L'Eau du Dunkerquois

Morgane Cordier - mcordier@leaududunkerquois.fr – 07 57 01 77 74